
14 octobre 2021

La pratique sur la vaccination contre la COVID-19 est en cours d'élaboration pour tout le personnel

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, Postes Canada suit les directives des agences de la santé publique fédérale et locales.

Postes Canada élabore actuellement sa pratique sur la vaccination, laquelle cadrera avec l'approche récemment adoptée par le gouvernement fédéral.

La pratique s'appliquera tant aux membres du personnel qui travaillent à distance qu'à ceux qui travaillent sur place. Soyez assurés que notre approche fera en sorte que toute l'information fournie par les membres du personnel sur leur statut vaccinal sera traitée en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Des discussions sont en cours avec nos agents négociateurs pour finaliser les détails.

Vous et votre chef d'équipe recevrez plus de précisions et d'autres instructions dès qu'elles seront prêtes. Entre-temps, nous encourageons tous les membres du personnel qui ne sont pas complètement vaccinés à prendre rendez-vous, que ce soit pour commencer ou terminer le processus de vaccination.
